

BRUXELLES PATRIMOINES



Avril 2018 | N° 026-027

Dossier **LES ATELIERS D'ARTISTES**

Varia L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'IRPA
ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

LA RESTAURATION DE LA MAISON-ATELIER D'ARTHUR ROGIERS. L'EXPÉRIENCE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

ENTRETIEN AVEC NIKO JORISSEN ET JAN KNOPS

GRIET MEYFROOTS

HISTORIENNE DE L'ART, DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES



Mme Niko Jorissen et M. Jan Knops dans l'atelier restauré de leur habitation (A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE).

L'ancienne maison-atelier d'Arthur Rogiers, sise rue Charles-Quint à Bruxelles, a été soigneusement restaurée après de nombreuses années d'abandon. Elle est à nouveau aujourd'hui un lieu d'habitation, de vie et de travail, mais avant tout un bâtiment remarquable doté d'une âme qui respire l'histoire et l'amour des propriétaires pour leur demeure hors du commun.

En 2014, la famille Knops-Jorissen a acquis la maison-atelier Rogiers, classée dans sa totalité comme monument depuis 1988. Elle a restauré le bâtiment dans les années qui ont suivi. Son histoire nous offre de passionnantes et enrichissantes informations sur la façon dont elle a vécu le trajet – parfois cahoteux – de la restauration de leur extraordinaire habitation avec *rooftop studio*.

Niko Jorissen, consultante pédagogique, et Jan Knops, directeur artistique de l'asbl *Initia*, propriétaires et habitants de l'immeuble, ont été les chevilles ouvrières de la restauration. Sur la base d'une intense collaboration avec Françoise Boelens, gestionnaire de dossier à la Direction des Monuments et Sites (DMS), avec Barbara Van der Wee, architecte-restauratrice spécialisée dans le patrimoine Art nouveau et avec les professionnels qui ont effectué les travaux, ils sont par-



L'atelier avant et après la restauration (à gauche : © B. Van der Wee Architects ; à droite : A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE).

venus à boucler magistralement la totalité du parcours de restauration, du projet au chantier, avec une solide dose de patience et de persévérance. Ils se livrent à nous, avec beaucoup d'enthousiasme, sur leur habitation et leurs expériences avec la restauration.

Comment avez-vous découvert la maison-atelier Rogiers et qu'est-ce qui vous a convaincus d'acheter ce bien ?

Nous habitons déjà non loin de l'habitation Rogiers et sa façade ne nous était pas inconnue lorsque le bâtiment a été mis en vente en 2012. Lors d'une première visite en 2012, nous n'étions toutefois pas convaincus. La maison – qui était par ailleurs en très mauvais état – ne semblait pas, vu l'exiguïté de sa partie habitation, vraiment adaptée à une vie de famille, avec à l'époque encore deux enfants sous notre toit. Un an et demi plus tard, l'habitation était toujours à vendre. La situation avait entretemps quelque peu évolué de notre côté : nos enfants avaient quitté la maison et nos projets professionnels ouvraient de nouvelles perspectives. Jan entendait se consacrer dans un futur proche à des projections d'art vidéo et l'atelier offrait d'intéressantes possibilités à cet égard. Nous avons donc considéré l'habitation avec un regard

neuf. D'un côté, nos besoins et nos attentes et, de l'autre, les possibilités qu'offrait la maison, semblaient à présent combler nos souhaits. L'exiguïté de la partie habitation apparaissant également comme un obstacle moins important dans ce scénario. Nous avons donc tranché et acheté la maison avec l'intention de restaurer à court terme rapidement les lieux et nous y installer – même si nous avons dû, par la suite, un peu tempérer la notion de « court terme ».

Étiez-vous déjà, en tant que nouveaux propriétaires d'un bâtiment Art nouveau classé, intéressés par l'architecture et par l'Art nouveau en particulier ?

Avant d'acheter l'habitation Rogiers, nous avons déjà une série de rénovations à notre actif, essentiellement des bâtiments Art Déco. Nous sommes effectivement des amateurs d'art et d'architecture et avons des affinités avec l'Art nouveau et l'Art Déco. Par le passé, plusieurs bâtiments Art nouveau ont jalonné notre parcours, dont la villa Carpentier à Renaix et l'habitation Frison à Bruxelles, toutes deux de Horta, mais cette « rencontre » n'a, pour diverses raisons, jamais abouti à des plans concrets.

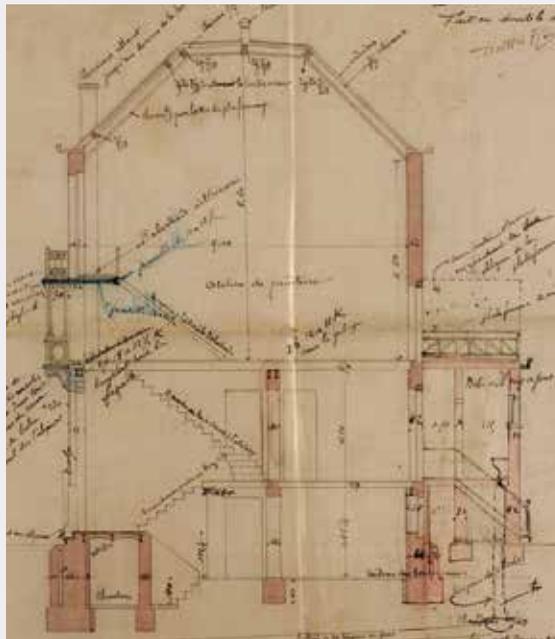
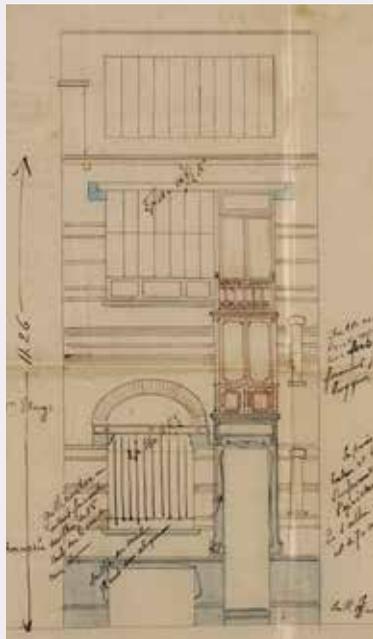
Ce qui nous a personnellement attirés dans la maison-atelier Rogiers, c'est que l'Art nouveau y était pré-

sent de manière plutôt discrète. L'abstraction géométrique et les qualités spatiales de l'habitation et de son atelier l'emportent sur le décor. Les volumes sont parfaitement conciliables avec notre intérêt pour l'art contemporain et avec nos projets dans ce domaine.

Êtes-vous aussi intéressés par le personnage d'Arthur Rogiers, le peintre qui a fait construire cette maison ?

Absolument, nous sommes intrigués par le personnage de Rogiers, mais aussi par toutes les vicissitudes entourant la construction de sa maison-atelier, par son lien avec Hamesse et par l'histoire ultérieure de l'immeuble. L'étude historique qu'a réalisée Linda Van Santvoort dans le cadre de notre dossier¹ avait déjà documenté en partie la question, mais Niko s'est mise en quête – et continue de le faire – de nouvelles informations. Très peu de choses ont toutefois filtré à ce jour au sujet de la personnalité d'Arthur Rogiers. Nous avons pu nous-mêmes retrouver trois peintures de sa main – qui ne témoignent d'ailleurs pas d'un talent artistique d'exception...

Rogiers – qui est né à Gand en 1873 – a pu faire construire un atelier personnel, assez modeste, alors qu'il était encore relativement jeune. Il est possible qu'il ait tiré les revenus à cet effet d'activités de décorateur.



Élévation de la façade et coupe de la première phase de construction, 1989 (© AVB, TP 8842).

Il a confié la commande de sa maison-atelier à Paul Hamesse, à la fois ami et artiste de sa génération, qui en était, lui aussi, au début de sa carrière. La maison d'Arthur Rogiers fut d'ailleurs sa première réalisation en tant qu'architecte indépendant. Il est possible qu'ils se soient connus dans des cercles artistiques (comme *Le Sillon*) avec lesquels Hamesse était entré en contact par le biais de la revue *La Gerbe*.

Quelques années à peine après s'être installé dans son habitation de la rue Charles-Quint, Rogiers procéda déjà à la transformation lourde de son immeuble, mission qu'il confia à nouveau à Hamesse. Il fit installer une mezzanine avec deux chambres du côté sud de l'atelier. Peut-être cela était-il lié à l'agrandissement de la famille du peintre ? Cela a, en tout cas, dû être une opération coûteuse : la moitié arrière du toit a été radicalement transformée et des poutres en métal ont dû être posées pour supporter le sol de la mezzanine.

Mais Rogiers ne s'en tint pas à cela... À peine deux ans plus tard, en 1904, il fit construire une toute nouvelle maison-atelier, à nouveau

par Hamesse, cette fois une énorme villa avec atelier dans la rue Vergote à Woluwe-Saint-Lambert². C'est un peu bizarre, non ? Rogiers n'habita que quelques années dans sa première habitation qu'il fit de surcroît transformer en profondeur pendant ce court laps de temps...

Sa première maison-atelier de la rue Charles-Quint fut vendue, en 1908, à l'artiste et écrivain Jules Potvin (qui y habita jusqu'en 1920) et fut encore habitée par des artistes par la suite : Paul Sterpin, de 1920 à 1960, et Martin Reisberg de 1960 à 2011. La maison était à ce moment déjà davantage utilisée comme espace d'entrepôt que comme maison-atelier, un usage qui n'était pas favorable à la bonne conservation du bâtiment.

Nous espérons en apprendre un peu plus sur le personnage de Rogiers à l'avenir, peut-être à partir d'informations complémentaires au sujet de la villa de l'artiste rue Vergote. La relation étroite qui existait entre l'architecte et son commanditaire, Hamesse et Rogiers, nous semble également une donnée intéressante qui mérite d'être exploitée plus avant.

Lorsque vous l'avez acheté, le bâtiment était donc en mauvais état et nécessitait une restauration en profondeur. Connaissez-vous déjà la protection du patrimoine bruxelloise ? Comment tout le processus s'est-il déroulé ?

Nous avions quelque expérience avec la rénovation, mais n'avions encore jamais restauré un bâtiment classé. Lors de l'achat, on nous a bien entendu immédiatement communiqué – et même « averti » – qu'il s'agissait d'un bien classé. Nous savions donc que la marge de manœuvre pour effectuer des changements serait limitée, mais nous ne pouvions pas nous imaginer à l'époque ce que le processus de restauration représenterait concrètement.

Après l'achat, en février 2014, nous avons eu un premier contact téléphonique avec la DMS, plus particulièrement avec Françoise Boelens qui allait gérer notre dossier à partir de là. Nous nous sommes également mis en quête d'un architecte. Nous sommes arrivés très rapidement chez Barbara Van Der Wee que nous connaissions déjà comme architecte-restauratrice de quelques bâtiments Art nouveau célèbres.

Nous pensons alors pouvoir entamer rapidement les travaux, d'autant que nous souhaitions préserver notre bâtiment d'une dégradation plus avancée... Il pleuvait notamment à l'intérieur. Jan a même encore placé des bassins pour récolter l'eau de pluie et empêcher de nouvelles dégradations. Mais pour ce qui est du démarrage rapide, nous étions un peu naïfs et avons, dans un premier temps, sous-estimé les conditions et les exigences qui allaient nous être imposées. Nous avons donc dû modifier quelque peu nos attentes. Chaque aspect a dû être étudié et discuté au préalable en détail avec la DMS. Cela a pris un temps considérable... ce qui était difficile pour nous vu que nous voulions commencer à agir le plus vite possible et souhaitions habiter et travailler dans notre bâtiment.

Qu'est-ce qui était important ou indispensable à vos yeux pour pouvoir adapter la maison à vos critères et souhaits ? Et avez-vous dû faire des concessions à cet égard ?

Nous savions certes à l'avance que nous devrions nous conformer aux modalités de ce bâtiment classé... et nous le souhaitions d'ailleurs ; nous n'étions pas à la recherche d'un confort moderne maximal. Il était néanmoins essentiel à nos yeux de pouvoir améliorer la maison sur une série de points, par exemple par une meilleure interaction entre la maison et son jardin et par une bonne isolation de l'habitation, et surtout de son gigantesque atelier. Nous ne sommes parvenus à un accord sur ces aspects avec les Monuments et Sites qu'après une concertation intensive.

Prenez par exemple notre proposition d'améliorer la relation avec le jardin : au début, nous envisagions une extension à l'arrière, au niveau du rez-de-chaussée. Cela aurait amélioré le contact avec le jardin et aurait agrandi quelque peu

le volume habitable initialement minime, ce qui nous aurait permis de retirer autant que possible la fonction habitation de l'atelier. Cette proposition n'a toutefois pas été acceptée parce que cela perturbait la composition originelle de la façade arrière. Les arguments avancés par les Monuments et Sites étaient valables. Aussi avons-nous pu accepter ce refus, même si nous devons, de ce fait, céder du terrain sur l'utilisation de l'atelier comme pièce de travail. Heureusement, nous sommes, par la suite, parvenus à un accord sur notre proposition alternative, à savoir le placement de terrasses sobres contre la façade arrière, qui créent une sensation de spatialité et d'ouverture vers le jardin. Cet aspect était crucial pour nous en termes d'habitabilité de notre maison.

Les discussions et les concertations au sujet de l'amélioration de

l'isolation sont, elles aussi, allées bon train. Chaque fenêtre a ainsi été minutieusement étudiée afin de vérifier si une conservation était possible ou non... chaque millimètre a pour ainsi dire été discuté ! La grande fenêtre de l'atelier était en



La façade à rue avant et après la restauration (en haut : © B. Van der Wee Architects; en bas : A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE).



La façade arrière avant et après la restauration (à gauche : © B. Van der Wee Architects; à droite : A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE).

trop mauvais état pour être restaurée. Elle a été reproduite à l'identique avec une légère adaptation qui permettait le placement d'un nouveau vitrage isolant. La porte qui donne sur le balcon à côté de cette fenêtre est en revanche d'origine. D'un point de vue énergétique, cette porte constitue une « fuite d'énergie », mais nous pouvons l'accepter, car une grande différence est déjà perceptible, aussi du fait que le toit a, en outre, été bien isolé.

Vous avez été très étroitement associés à la concertation et aux discussions avec les Monuments et Sites. Avez-vous suivi d'aussi près le chantier de restauration proprement dit ?

Absolument. Sur la base de nos expériences avec des rénovations antérieures, nous avons d'entrée de jeu l'intention de suivre de près et d'accompagner l'exécution des travaux. Lorsque ceux-ci ont enfin pu commencer en septembre 2016 – après presque trois ans de négociations et de procédures –, nous les avons suivis au jour le jour. Jusqu'au printemps 2017 lorsque notre maison était enfin – à quelques menus

travaux près – prête à être habitée, Jan était sur place sans interruption. C'était un choix délibéré. Forts de notre expérience en rénovation et par « vigilance budgétaire », nous nous sommes également mis en quête des solutions, des produits et des entrepreneurs adéquats.

C'est ainsi que nous avons découvert, par exemple, une couverture de toit en zinc qui imite parfaitement le système traditionnel avec des tasseaux, mais qui est de surcroît compatible avec un système d'isolation contemporain.

Pour le nettoyage de la façade, nous estimions qu'il était important de travailler de manière écologique et nous avons finalement trouvé un produit écoresponsable qui permettait un nettoyage tout en douceur qui n'abîmait pas la patine du bâtiment. Nous avons également déniché nous-mêmes l'appareil de chauffage et de ventilation atypique de l'atelier. Après avoir exploré une première piste – un très bon et innovant chauffage par le sol qui aurait toutefois altéré trop radicalement l'aspect du sol –, nous avons vu cet élément de plafond lors d'une visite à l'ancien dépôt de trams *De Hallen* à

Amsterdam : son aspect industriel, semblable à une grande spirale métallique, correspond magnifiquement à la fonction d'atelier... et cela fonctionne à la perfection !

Pour le remplacement des carreaux en ciment du sous-sol, nous avons trouvé un fabricant qui pouvait faire des copies exactes des carreaux d'origine.

Des travaux imprévus se sont-ils ajoutés durant le chantier ? Des découvertes inattendues ont-elles eu lieu pendant les travaux ?

Nous avons été deux ou trois fois surpris par les exigences complémentaires posées durant le chantier, par exemple lorsqu'une série de câbles qui étaient placés en apparent dans l'atelier ont finalement quand même dû être encastrés dans le mur.

Il y a eu également de nombreuses discussions au sujet des agencements de couleurs des murs et de la menuiserie. Bien qu'une étude des couleurs ait été réalisée, les résultats n'étaient pas toujours clairs et probants. Mais nous devons ajouter d'emblée que nous avons vivement apprécié l'apport de madame Boelens à ce sujet. Sur son insistance, nous avons conservé, à titre d'exemple, la finition initiale rouge-brun du plancher que nous aurions au départ préféré laisser plus claire. Au final, le résultat nous ravit.

D'un autre côté, nous avons également bénéficié d'une certaine souplesse de la part des Monuments et Sites qui nous a permis de ne pas pousser trop loin la reconstitution des couleurs d'origine. Ils ont ainsi fait preuve de compréhension sur le fait que nous ne voulions pas revenir à la couleur rouge foncé de l'atelier. Pour nous, cette couleur était en effet inconciliable avec l'utilisation de l'atelier que nous envisagions.

Durant le chantier, de jolies peintures décoratives ont aussi été découvertes dans le hall d'entrée et la cage d'escaliers, dont quelques



Détails après restauration : nouvel appareil de chauffage dans l'atelier (a), châssis de l'oriel (b), fenêtre stratigraphique dans le hall d'entrée (c) ; carrelage du souterrain (d), grille du soupirail (e), boîte aux lettres (f) (A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE).

fragments ont été mis au jour. Ici aussi, des recherches complémentaires ont été menées... cela en valait la peine, certes, mais cela a de nouveau demandé du temps !

Comment considérez-vous aujourd'hui le résultat de cette restauration et, rétrospectivement, son déroulement ?

Nous sommes très satisfaits du résultat et avons le sentiment d'avoir obtenu un bon équilibre entre, d'une part, la conservation et la restauration du bâtiment et, d'autre part, son habitabilité. En dépit du long et souvent laborieux parcours, nous relèverions à nouveau le défi, y compris compte tenu de ce que nous savons aujourd'hui.

Reste qu'un certain nombre d'aspects de ce processus pourraient être améliorés : d'abord et avant tout des procédures plus claires et plus courtes. Surtout pour des propriétaires particuliers qui, comme nous, souhaitent investir leur habitation le plus rapidement possible

après l'achat. Une description claire et précise des exigences de restauration, et ce dès le départ, est également indispensable. Nous comprenons que ces exigences soient élevées et que la barre soit placée très haut... mais la définition des priorités pourrait être plus claire et avoir lieu plus en amont du processus.

Finalement, le facteur « temps » a constitué pour nous un des principaux obstacles et dès lors un problème dans la mesure où nos propres projets ont pris du retard du fait de la longueur de la procédure. Même s'il faut admettre que ce « temps » a également eu, d'une certaine manière, son utilité... cela nous a permis d'acquérir une « compréhension progressive » des points de vue et des exigences que nous transmettaient les Monuments et Sites. Le « temps » a réduit la distance entre nos visions respectives et a progressivement conduit à une compréhension et à une entente mutuelles.

Pour finir, il nous paraît judicieux de pouvoir partager et échanger nos expériences avec d'autres propriétaires et protecteurs du patrimoine. Nous projetons d'ouvrir d'ores et déjà un site Web où, outre les activités artistiques que nous organiserons dans notre atelier, nous relaterons également l'historique et la restauration de notre bâtiment. Une plateforme où les propriétaires de bâtiments classés peuvent partager leurs expériences pourrait également être une bonne idée !

Traduit du néerlandais

NOTES

1. VAN SANTVOORT, L., « *Kunsthistorische waardstelling* », in *Restauratie van het voormalig huis en atelier van kunstschilder Rogiers. Voorstudie door arch. B. Van Der Wee in opdracht van Jan Knops en Niko Jorissen*, 30/04/2014, p. 48-57.
2. www.irisonument.be: Woluwe-Saint-Lambert. Rue Vergote 34.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Leseqque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseqque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Julie Coppens et Griet Meyfroots

COORDINATION DU DOSSIER

Griet Meyfroots

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Marie Becuwe, Laurence Brogniez,
Marcel M. Celis, Victoire Chancel,
Tatiana Debroux, Paula Dumont,
Jacinthe Gigou, Coralie Jacques,
Harry Lelièvre, Judith Le Maire,
Isabelle Leroy, Gertjan Madalijns,
Dominique Marechal,
Griet Meyfroots, Christian Spapens,
Iwan Strauven, Linda Van Santvoort,
Francisca Vandepitte, Brigitte Vander
Bruggen, Tom Verhofstadt

TRADUCTION

Gitracom, Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de
rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Cathy Clarisse, Chantal d'Udekem,
Anne Macebo, Mary Peterson,
Linda Van Santvoort, Menno de Boer

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Wajnne, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AML - Archives et Musée de la
Littérature, Bruxelles (Belgique)
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE - Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIDEP - Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIRB - Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
CRMS - Commission royale des
Monuments et des Sites
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
MRBAB - Musées royaux des Beaux-
Arts de Belgique
MRAH - Musées royaux d'Art et
d'Histoire

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/022

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

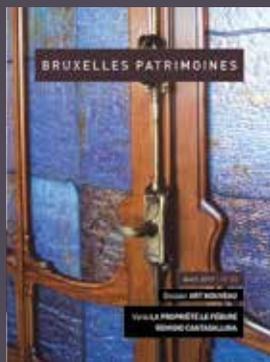
017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

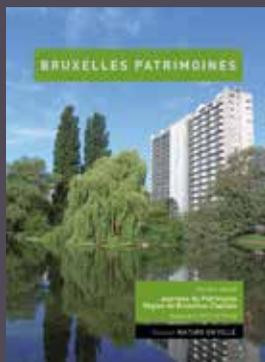
019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

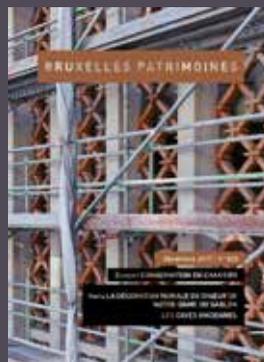
Derniers numéros



022 - Avril 2017
Art nouveau



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL

20 €



ISBN 978-2-87584-163-6